

Publié le 21 septembre 2018

Retrait américain de l'accord sur le nucléaire iranien : les dessous des sanctions américaines

L'Iran est une vieille obsession des gouvernements américains et surtout une des clefs de la stabilité du Proche-Orient. La décision unilatérale de Donald Trump de quitter l'accord de Vienne sur le nucléaire iranien ravive d'anciennes tensions, au risque d'une escalade et de l'instabilité de la région.

Après une première série de sanctions à l'encontre de l'Iran, qui visaient principalement les transactions financières et les importations de matières premières, les prochaines mesures, applicables à compter du 5 novembre, affecteront un secteur capital de l'économie iranienne : les ressources pétrolières et gazières.

L'Iran soumet l'affaire à la Cour internationale de justice de l'ONU

Depuis le rétablissement des sanctions américaines conséquentes au retrait unilatéral des États-Unis de l'accord nucléaire, conclu en 2015 par l'Iran et les grandes puissances, le contexte politique est encore plus tendu qu'à l'accoutumée entre les deux pays. Dans les faits, en réponse aux sanctions décidées à son encontre, la République islamique a saisi la Cour internationale de justice (CIJ), principal organe judiciaire de l'ONU, et entamé une procédure le 27 août dernier.

Téhéran souhaite «mettre fin sans délai» à ces mesures, évoquant un «siège» économique imposé par Washington, «avec toutes les conséquences dramatiques que cela suppose pour la population iranienne assiégée». Le Président iranien Hassan Rohani avait précédemment annoncé que l'Iran se considérait comme engagé par les termes de l'accord nucléaire et qu'il continuerait de négocier avec les autres parties, à savoir la Chine, la France, l'Allemagne, la Russie, le Royaume-Uni et l'Union européenne. «Si une solution satisfaisante protégeant les avantages économiques de l'Iran n'est pas trouvée en vertu de l'accord», Rohani a menacé d'accroître la capacité d'enrichissement d'uranium de son pays. Le guide suprême iranien, l'ayatollah Ali Khamenei, lui, exprimait ses doutes, déclarant notamment : «sans recevoir une garantie forte des pays européens, nous ne respecterons pas l'accord nucléaire». Le 28 août dernier il jugeait que son pays devait abandonner l'espoir de voir les partenaires européens sauver l'accord de 2015.

Tandis que l'Iran considère que la réimposition des sanctions est une violation du droit international, les États-Unis réfutent la compétence de la Cour internationale de Justice dans la procédure. La Cour devrait rendre un verdict provisoire d'ici deux mois, mais l'issue de l'affaire, qui ne sera probablement pas connue avant plusieurs années, «est très difficile à prévoir», estime le professeur De Brabandere, avocat, Professeur associé de Droit international et spécialiste du

«Règlement des différends internationaux» à l'Université de Leiden. Selon lui, les États-Unis plaideront l'incompétence de la Cour, arguant qu'elle n'a pas la juridiction nécessaire.

Trump et l'Iran : une dangereuse obsession

La décision du Président américain de se retirer de l'accord de Vienne, également nommé JCPoA (*Joint Comprehensive Plan of Action*), est ancrée dans une opposition américaine de longue date au système politique post-révolutionnaire de l'Iran. Les chefs d'État américains, actuels et passés, ont considéré que la République islamique était hostile à l'avènement et à la consolidation d'un ordre de sécurité régional, de sorte que l'Iran est tenu pour un pouvoir révisionniste opposé systématiquement et implacablement aux alliés de l'Amérique, notamment les monarchies des nombreuses autocraties militaires du golfe Persique. Ainsi, depuis la révolution islamique de 1979, la stratégie globale des États-Unis a été d'exercer une pression maximale sur l'Iran afin de le marginaliser au Moyen-Orient.

Il est indéniable que, dans de nombreux cercles de politique étrangère américains, le gouvernement iranien est supposé être inéluctablement hostile aux intérêts des États-Unis et donc réfractaire à toute tentative de conciliation. Et de fait, tout candidat aux élections iraniennes est soumis à l'approbation du Conseil des gardiens de l'Iran, organe de juristes chiites, et doit donc soutenir les principes révolutionnaires fondamentaux de la République islamique. De ce point de vue, tous les politiciens iraniens sont donc perçus comme intransigeants et leur gouvernement monolithique. En conséquence de quoi les élections présidentielles sont moins l'expression d'une volonté populaire qu'un mécanisme permettant au dirigeant suprême, en l'occurrence l'ayatollah Ali Khamenei, d'asseoir le pouvoir des loyalistes tout en gardant le contrôle.

Aujourd'hui, les partisans du retrait américain en sont convaincus, le soutien de l'Iran au régime du président Bachar al-Assad en Syrie, au Hezbollah libanais, ou encore aux forces houthies du Yémen et aux milices chiites d'Irak sont autant de preuves de la menace offensive que l'Iran représente pour Israël et l'ensemble de la région. Sans aucune ambiguïté, l'Iran et le Hezbollah se sont engagés à détruire l'État juif et à fournir un soutien matériel aux militants palestiniens : impossible dès lors pour Washington de fermer les yeux sur cette menace permanente. Le Président américain, au risque de provoquer un conflit armé, tente manifestement d'affaiblir la présence régionale de l'Iran et de limiter son aire d'influence à ses frontières, d'une part en désarmant le pays et, pourquoi pas, en changeant son régime.

Pour certains experts, cette stratégie qui consiste à mener une confrontation incessante avec l'Iran repose sur une interprétation erronée de la pensée stratégique iranienne. Pour eux, la position de l'Iran viserait plutôt à dissuader une attaque américaine ou israélienne et à assurer la stabilité des pays voisins, de peur que le chaos ne s'étende à ses frontières. Et c'est à cette fin que Téhéran aurait soutenu les États centraux d'Afghanistan, d'Irak et plus significativement aujourd'hui, de Syrie.

Les origines du conflit entre «le Grand Satan¹» et «l'Axe du mal²»

Rappelons en quelques lignes les origines du conflit géopolitique.

La rupture

Sept mois après la proclamation de la République islamique, en novembre 1979, des étudiants islamistes prennent d'assaut l'ambassade des États-Unis à Téhéran et exigent l'extradition de l'ex-chah Mohamed Reza Pahlavi, soigné aux États-Unis. Cinquante-deux personnes seront retenues en otages pendant 444 jours. Au printemps 1980, Washington rompt les relations diplomatiques et impose un embargo commercial. Six ans plus tard, des révélations iraniennes sur la visite à Téhéran d'un émissaire de Ronald Reagan font éclater l'affaire des ventes d'armes américaines à Téhéran (*Irangate*) visant à obtenir la libération des otages américains détenus au Liban. Le 3 juillet 1988, un Airbus d'Iranair est abattu «par erreur» par un navire de guerre américain. Bilan : 290 morts.

L'Axe du mal tel que défini par les États-Unis

En 1995, un embargo économique américain total est décrété contre l'Iran «en quête d'armes nucléaires», selon le président Bill Clinton. Cet embargo est suivi en 1996 de sanctions contre les sociétés investissant dans les secteurs pétrolier ou gazier iraniens. Le 29 janvier 2002, George W. Bush place l'Iran parmi les pays de «l'Axe du mal» soutenant le terrorisme. En 2005, le nouveau Président iranien conservateur, Mahmoud Ahmadinejad, relance l'enrichissement d'uranium.

Un timide rapprochement

En mars 2009, Barack Obama offre de «parler directement au peuple et aux dirigeants de la République islamique d'Iran». Mais, en juin, il condamne la violente répression des manifestations en Iran et estime que la légitimité de la réélection d'Ahmadinejad pose de «sérieuses questions». Le 15 juin 2013, les États-Unis se disent prêts à collaborer avec le nouveau président Hassan Rohani puis, trois mois après, le secrétaire d'État américain John Kerry rencontre en tête-à-tête à New York son homologue iranien Mohammad Javad Zarif. Le lendemain, MM. Obama et Rohani ont un entretien téléphonique, une première depuis 1979.

L'accord historique de Vienne

Le 14 juillet 2015, l'Iran et les grandes puissances concluent un accord historique à Vienne qui met fin à douze années de tensions autour du dossier nucléaire iranien. L'accord prévoit une levée progressive et conditionnelle des sanctions en échange de la garantie que Téhéran ne se dotera pas de l'arme atomique. Les Américains ont suspendu les sanctions liées au nucléaire, mais en imposent d'autres liées au non-respect des droits de l'Homme, au soutien au «terrorisme» au Moyen-Orient de Téhéran et à son programme de missiles balistiques.

1 - Le Grand Satan est le surnom qualifiant les États-Unis d'Amérique. Il est employé en Iran depuis la révolution islamique de 1979.

2 - L'expression est de George W. Bush et désigne les pays soutenant le terrorisme, parmi lesquels l'Iran.

La détente pulvérisée

Le 27 janvier 2017, une semaine après son investiture, le nouveau président Donald Trump interdit, par décret, l'immigration des ressortissants de sept pays musulmans, dont l'Iran. Le 18 juillet, les États-Unis annoncent de nouvelles sanctions pour punir l'Iran pour ses missiles balistiques et ses activités militaires «pernicieuses» au Moyen-Orient. Dix jours plus tard, l'Iran déclare qu'il va poursuivre «avec toutes ses forces» son programme balistique. Téhéran fait état d'un nouvel incident entre navires américains et bateaux iraniens dans le Golfe. Le 8 mai 2018, Donald Trump annonce sa décision de sortir de l'accord et de rétablir des sanctions «au plus haut niveau»

Que contenait exactement l'accord de Vienne ?

Qualifié de «pire accord» possible «jamais négocié par qui que ce soit» par Donald Trump, l'accord de Vienne de 2015 promettait pourtant de limiter le programme nucléaire iranien pendant au moins dix ans et d'inciter Téhéran à entrer peu à peu dans une logique de coopération. Pour les détracteurs de l'accord, les inquiétudes portaient surtout sur sa durée de vie et donc sur la date d'expiration de certains contrôles. Cette échéance, prévue en 2025, prévoyait l'interdiction de produire des centrifugeuses de dernière génération ainsi que la surveillance des acquisitions dans le domaine nucléaire civil. En revanche, d'autres restrictions devaient être maintenues jusqu'en 2030, notamment l'interdiction pour l'Iran d'enrichir l'uranium ou de le stocker. Et, plus important encore, la surveillance sans conditions de la production de centrifugeuses par les inspecteurs internationaux, prorogée jusqu'en 2040.

De fait, la décision de Donald Trump, qui consiste à atomiser l'héritage diplomatique de Barack Obama et qui signe donc la fin de la politique étrangère de son prédécesseur, est un affront pour les alliés européens qui souhaitent se positionner sur le marché. Plusieurs grands groupes ont déjà annoncé renoncer à des contrats en cours. Après la suspension prévue des investissements de Peugeot et d'Air Liquide, British Airways et Air France ont annoncé la suspension des vols à destination de l'Iran. Le groupe Total s'est quant à lui désengagé du plus grand projet gazier du monde.

En outre, il est à craindre que le retrait américain renforce les alliances de l'Iran avec les puissances non occidentales, Chine et Russie comprises. Trump ne semble pas avoir admis le bénéfice à court terme de cet accord sur le nucléaire. Pour lui, débloquent les avoirs iraniens gelés par la communauté internationale depuis le début de l'embargo revenait à faciliter un réarmement de l'Iran susceptible de déstabiliser le Moyen-Orient, et en particulier les pays alliés des États-Unis que sont Israël et l'Arabie saoudite, en permettant de surcroît à l'Iran de passer des contrats avec l'Europe.

Effectivement, le déblocage des fonds a donné l'opportunité à l'Iran de récupérer une centaine de milliards de dollars, c'est-à-dire un quart du PIB national, une somme en proportion équivalente à ce que le gouvernement américain a dépensé après guerre lors du Plan Marshall ! Pourtant, depuis la signature du traité, l'Agence internationale de l'énergie atomique (AIEA) avait certifié dans une dizaine de [rapports](#) que l'Iran respectait ses engagements. L'Agence a indiqué par ailleurs que les stocks iraniens d'uranium faiblement enrichi avaient légèrement augmenté depuis le dernier rapport en mai, mais restaient dans les limites convenues dans l'accord de 2015.

Parmi les experts américains de la Défense qui ont défendu l'accord, on compte James Mattis : le secrétaire à la Défense des États-Unis avait lui-même déclaré en avril dernier «avoir été frappé par la robustesse des dispositions de vérification» de l'accord. Une centaine d'anciens militaires et d'experts de la Défense, toutes tendances politiques confondues, signataires d'une lettre défendant l'accord, l'avaient eux aussi jugé «bénéfique pour la sécurité aux États-Unis et au Moyen-Orient».

Une guerre par procuration

Au cours des dernières décennies, le constat a été fait que les opérations américaines, telles que l'invasion de l'Afghanistan et de l'Iraq, le renversement du gouvernement libyen mais aussi le soutien à la guerre menée par l'Arabie saoudite au Yémen, ont largement contribué à l'instabilité régionale. Aujourd'hui, selon certains observateurs, la coopération de l'Iran avec la Russie en Syrie pourrait devenir un nouveau modèle dans le règlement d'autres crises. D'autant que la détérioration des relations de la Russie avec les États-Unis a permis à Moscou de s'imposer comme un acteur majeur au Moyen-Orient, une première depuis l'époque soviétique.

La Russie a non seulement réussi à consolider la position de son unique allié régional, la Syrie, notamment grâce au soutien de l'Iran, mais elle a été capable de créer une coalition du renseignement dans la guerre contre l'État islamique. En parallèle, Vladimir Poutine utilisait son veto au Conseil de sécurité de l'ONU contre une résolution proposée par les États-Unis et relative aux livraisons d'armes supposées iraniennes au Yémen. Là aussi, le bras de fer entre l'Iran et l'Arabie saoudite illustre bien le différend russo-américain. Le veto russe, qui constitue sans doute un revers diplomatique pour Washington, manifeste surtout le renforcement des liens diplomatiques entre Moscou et Téhéran. L'ambassadrice américaine Nikki Haley estimait alors que le veto «ne serait pas déterminant pour la décision de l'administration Trump sur l'accord nucléaire», mais qu'il «n'allait pas aider».

Le risque d'escalade

Aujourd'hui, bien que l'Iran en ait largement profité, il est incontestable que cet accord n'a pas réellement favorisé l'avènement des réformistes iraniens au pouvoir, comme l'imaginait Barack Obama, ni qu'il ait instauré une relation plus pacifique avec le principal protagoniste. Téhéran a «déjà fait allusion au fait qu'elle était prête à bloquer le détroit d'Ormuz», un important couloir maritime entre le golfe d'Oman et le golfe Persique, qui voit transiter près de 30 % du commerce mondial du pétrole. Cette région du monde représente, avec plus de 60 % du pétrole mondial, la plus grande réserve d'hydrocarbures de la planète, de quoi susciter bien des convoitises...

La circulation maritime y est de ce fait très dense : chaque année, ce sont 2 400 navires pétroliers qui passent par le détroit d'Ormuz rappelle NCB News, ce qui pourrait «laisser présager une possible escalade» des tensions entre Washington et Téhéran. Sans compter que l'Iran entend maintenir sa présence militaire en Syrie afin de faciliter la reconstruction des industries militaires de défense syriennes, et de leur permettre de «retrouver leur pleine capacité», a fait valoir Amir Hatami, le ministre iranien de la Défense.

Les intérêts géopolitiques de l’Iran et de la Russie en Syrie ne font aucun doute, l’alliance avec le régime d’Assad leur permet respectivement d’implanter le Hezbollah dans la région et de retrouver une influence diplomatique amoindrie depuis la fin de l’ère soviétique. Quant à projeter un nouvel accord, il faudrait envisager des restrictions drastiques sur le balistique iranien, revoir le confinement de l’activité nucléaire et, sans doute aussi, la suppression des clauses «*sunset*», ces dates butoirs augurant la reprise de l’enrichissement de l’uranium. En juin 2016, l’essayiste et avocat Ardavan Amir-Aslani³ notait que «le rapport du McKinsey Global Institute évoquait “d’énormes perspectives” de croissance pour le pays. Le cabinet de conseil prédisait ainsi une augmentation du PIB de 1 000 milliards de dollars et la création de neuf millions d’emplois d’ici 2035.» Il qualifiait alors l’Iran de «laboratoire paradoxal de la modernité au Moyen-Orient»...

Marie-Pierre Roux

Sources : *Foreign affairs* ([13 février 2018](#), [10 mai 2018](#)), *Slate*, *Courrier international* ([9 mai 2018](#), [7 août 2018](#)), *L’Orient le jour*, *Le Monde*, *La libre Belgique*, *Atlantico*

Retrouvez cet article sur srp-presse.fr

3 - Ardavan AMIR-ASLANI, *De la Perse à l’Iran, 2 500 ans d’histoire*, Éditions de l’Archipel, 2018.